

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11042

Société : R A M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHLAFA MOHAMMED

Date de naissance : 18-08-1971

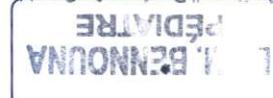
Adresse : 14 Rue Ternidi ANG. ABON TAOUR TAArif

Tél. : 0664715445

Total des frais engagés : 639,10 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26 FEV 2022

Nom et prénom du malade : KHLAFA Adam

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Affection Respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

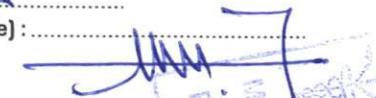
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 26/02/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/12/22	C3		300	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	26.02.2022	339,10

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H  
25533412 21433552  
00000000 00000000  
00000000 00000000

### **[Création, remont, adjonction]**

BRUNSWICK, MASSACHUSETTS, 1920-1921

x

Dr. Mohammed Bennouna

**PEDIATRE**

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille (France)

Réanimation Néonatale

ph. Métrie, Endoscopie digestive et Proctologie Pédiatrique

Diplômé de la Faculté de Médecine Xavier Bichat - Paris



الدكتور محمد بنونة

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

خريج كلية الطب بليل (فرنسا)

إنعاش المولود الجديد

شهادة جامعية في فحص المعدة والأمعاء

بالشاعر الداخلي للأطفال (باريس)

26.02.2022

الدار البيضاء، في

PER : 210244  
Lot : 112023  
TOPLEXIL  
SIROP FL 150 ML  
P.P.V : 15DH20  
1180001060901

Casablanca, le .....

**Enfant KHLAFA ADAM**

Age : 2 ans 5 mois

Poids : 14,80 Kg

1 15,70 TOPLEXIL 0,33 mg/ml sirop : Fl/150ml av gob dos

36,20 18 Prendre une cuillère à mesure 3 fois / jour pendant 8 jours

72,40 2 ERLUS SIROP ENFANT FLACON 100 ML

1 boite

Donner une 1/2 cuillère à café par jour pendant 2 mois

25,10 3 SINGULAIR 4 mg glé : Sach-dose/28

1 boite

Donner un sachet / jour le soir loin du repas à mélanger avec une cuillère de compote ou yaourt pendant 2 mois

4 SPECIAL KID NEZ&GORGE SIROP

Prendre 1 cuillère-mesure le matin et le soir, pendant 10 jours.

Dr Mohammed Bennouna

**Dr. M. BENNOUNA**  
**PÉDIATRE**

220, Bd Ghandi Dar Asmaâ - Casablanca  
Tél : 05 22 95 12 32 Urgence : 06 61 14 73 72

**PHARMACIE LA BRISE**  
38, Rue Abou Abbes Al Azzi  
Maarif - Casablanca  
Tél. : 05 22 99 07 10  
Fax : 05 22 99 07 03

E-mail : bennouna-mohammed@menara.ma

Un sachet de granulés contient 4 mg de montelukast sous forme de montelukast sodique.  
Voie orale.

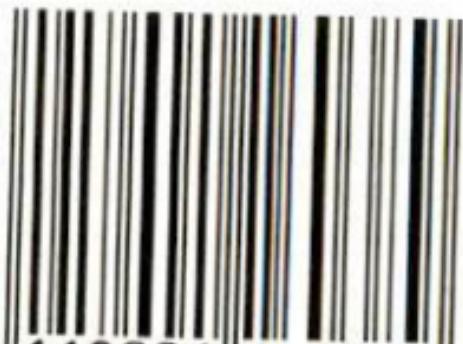
Lire la notice avant utilisation.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

A conserver dans l'emballage extérieur d'origine, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Distribué par MSD Maroc  
P.P.V : 251,00 DH



6 118001 160389 >